

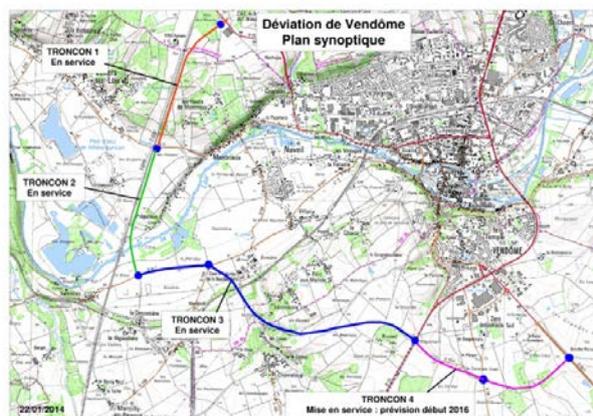
LE TRONÇON 4 DE LA DÉVIATION DE VENDÔME PREND FORME

Maurice Leroy, Président du Conseil départemental, Monique Gibotteau, 2^e Vice-présidente du Conseil départemental, Bernard Pillefer, Vice-président du Conseil départemental chargé des routes, des infrastructures et du très haut débit, et Pascal Brindeau, Maire de Vendôme et Conseiller départemental, visitent le chantier du 4^e tronçon de la déviation de Vendôme dont l'ouverture est prévue à l'automne 2016.

La déviation de Vendôme (10,9 km), réalisée en 4 tronçons, concerne les communes de Villiers-sur-Loir, Naveil, Marcilly-en-Beauce, Villerable, Sainte-Anne, Thoré-la-Rochette et Vendôme.

Les tronçons 1, 2 et 3 sont respectivement en service depuis janvier 2010, 2011 et 2014. La mise en service du 4^e tronçon est prévue pour 2016.

Ce tronçon 4 consiste en la réalisation de la déviation à 2 voies par l'ouest. Le coût total des travaux est de 6 millions d'euros, entièrement financés par le Conseil départemental de Loir-et-Cher.



Les axes routiers de la déviation de Vendôme ouverts à la circulation ont déjà prouvé leur utilité pour désengorger la ville puisque les comptages réalisés récemment montrent qu'en moyenne **8 800 véhicules, dont 11% de poids lourds, empruntent cette route tous les jours.**

La mise en service du 3^e tronçon a aussi permis au trafic de transit de la RD 957 de contourner l'agglomération de Vendôme en utilisant une section de la RN 10. **Les comptages réalisés montrent que le trafic des poids lourds traversant la ville de Vendôme a diminué de 50%.**

Zoom sur les travaux du tronçon 4

Les travaux du tronçon 4 (2,6 km) concernent la section qui relie la RN 10 au sud de la RD 957 sur les communes de Villerable, Sainte-Anne et Vendôme. Aucun accès riverains ne sera possible sur la section. Les travaux ont démarré au printemps 2015.

Les travaux concernent un ouvrage d'art en franchissement du chemin rural d'Orgie et 3 carrefours de raccordement aux RN 10 (réalisé avec le tronçon 3), RD 16 et RD 957.

Les travaux de rétablissement des drainages agricoles et de construction de l'ouvrage d'art ont été réalisés au printemps dernier. Sont désormais en cours la réalisation du giratoire de raccordement sur la RD 957 et les terrassements. En parallèle, la réalisation de la couche de forme de la chaussée et de l'assainissement de la section courante ont débuté en juin dernier. Ils devraient être finis en octobre 2015.

Le dernier giratoire de raccordement, celui à la RD 16, sera réalisé début 2016. Quant aux travaux de chaussées, de signalisation et les équipements de sécurité, ils sont programmés au 1^{er} semestre 2016 pour une mise en service envisagée à l'automne 2016.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12